

École Primaire Publique Gutenberg

79200 PARTHENAY

Tél : 05 49 64 04 25

Ce.0790103H@ac-poitiers.fr

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/gutenberg-parthenay/>

année scolaire 2023-2024

Conseil d'école du mardi 17 octobre 2023

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

Madame Chida, élue communautaire chargée des affaires scolaires,

Monsieur Jacques Dufour, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale,

Mesdames Drossard, Merceron, Morin, Boche, Rigaudeau, Ingremeau, Atimize Mpelamoke, Matos Lage et Monsieur Crinière, Représentants des Parents d'Élèves,

Madame Madame Gasse, ATSEM,

Mesdames Kaba, Cayre, Beaufils, Huersa, Renaudeau, Mallet, Benoist, Garnier, Patrier, Réau, Coheleach, Paitraut et Timorès, enseignantes de l'école.

Excusés :

Madame Barreau, enseignante

Madame Bord Metral, représentante des parents d'élèves.

1- Ecole : équipe, répartitions :

L'intérim de direction continue d'être assuré par Julie TIMORES. Elle est déchargée pour les tâches administratives le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

Classe de Mmes Marie CAYRE et Leslie BEAUFILS (lundi, mardi, un mercredi /2)	Petite Section Moyenne Section	23 élèves (9 PS /14 MS)
Classe de Mme Sophie BARREAU	Petite Section Moyenne Section	23 élèves (11 PS / 12 MS)
Classe de Mme Sonia MOINE	Petite Section Grande Section	22 élèves (13 MS / 9 GS)
Classe de Mme Nadège KABA	Grande Section	22 élèves
Classe de Mme Stéphanie GARNIER	CP CE1	26 élèves (14 CP / 12 CE1)

<u>Classe de Mme Blandine RENAUDEAU</u>	CP CE1	25 élèves (13 CP / 12 CE1)
<u>Classe de Mme Julie TIMORES</u> <u>et Naëlle COHELEACH</u>	CE2	25 élèves
<u>Classe de Mme Marie REAU</u>	CE2 CM1	22 élèves (8 CE2 / 14 CM1)
<u>Classe de Mmes Sophie BENOIST</u> <u>et David JADEAU</u> (lundi et mercredi)	CM2	25 élèves
<u>Classe de Mme Claire MALLET</u>	CM1 CM2	24 élèves (11 CM1 / 13 CM2)
<u>Mme PATRIER</u> <u>et Naëlle COHELEACH</u> (jeudi)	Dispositif ULIS	12 élèves inclus dans les classes

237 élèves à ce jour sur l'école.

Une enseignante remplaçante était rattachée à l'école. Nous avons appris que son poste avait été supprimé la première semaine de la rentrée lorsque Madame MALLET a été nommée sur la classe de CM1-CM2.

Nous avons sur l'école un poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants). C'est Madame Marion Paitraut qui en est l'enseignante. Elle intervient sur plusieurs écoles. A ce jour à Gutenberg, Madame Paitraut travaille avec 5 élèves allophones.

L'école bénéficie également de la présence de 2 AESH : Mme Sabrina CHAUVET sur le dispositif ULIS, Nadège FLINOIS dans la classe de CE2-CM1. Deux AESH sont pour le moment présentes sur certains temps dans la classe de CP-CE1 de Madame Renaudeau. Il est à noter que certains élèves ne bénéficient pas de la quotité de leur accompagnement, faute de personnel.

Equipe du RASED (Réseau d'Aide Spécialisées auprès des Elèves en Difficulté) : Madame Magali LE-PORT (Enseignante Spécialisée à Dominante Pédagogique) et Mme Laurence CORNUAU (Enseignante Spécialisée à Dominante Relationnelle) interviennent auprès de groupes d'élèves dans des actions de prévention ou de co-intervention en classe. Elles peuvent également être sollicitées pour accompagner des élèves en difficultés.

La psychologue scolaire, Madame Chabot est à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Elle peut apporter son aide ou donner des informations et peut recevoir des parents, à leur demande. Elle peut être contactée directement par les parents.

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés.

Madame Le Port assurera des actions de prévention auprès des élèves de CP et de CE1 en début d'année, une aide auprès des élèves de CP-CE1 après les évaluations, elle mènera des actions d'aide pédagogique et elle aide l'équipe enseignante à faire passer les évaluations nationales aux élèves. Les évaluations nationales ont eu lieu du 11 au 22 septembre pour les CP, CE1 mais aussi les CM1 cette année. L'enseignante spécialisée a également aidé à l'analyse des résultats. Ils permettent de définir les enfants avec des besoins particuliers. Les familles ont été informées des résultats.

Madame Le Port assure également des actions de prévention auprès des élèves de GS en fin d'année.

Madame CORNUAU assurera des actions d'aide auprès d'enfants ayant des difficultés relationnelles ou ayant du mal à se concentrer afin qu'ils soient plus disponibles pour les apprentissages. Elle mène également des actions de préventions auprès des plus jeunes (cycle1).

Une plaquette de présentation du RASED a été distribuée à toutes les familles. Elle est affichée dans le hall, elle est également mise en ligne sur le site.

Personnel communal et communautaire :

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) :

Classe de PS-MS : Madame Gwladys Guilbot

Classe de PS-MS de Mme Barreau : Madame Sylvie GASSE

Classe de GS de Mme Kaba : Madame Laurence GIRAULT

Classe de PS-GS de Mme Moine : Madame Sylvie GUILBEAU, actuellement remplacée par Ingrid PLOURDE.

APS, accueil périscolaire et restauration scolaire :

Les activités APS, AEPS sont organisées par la communauté de communes.

La nouvelle directrice de site n'a pas encore pris ses fonctions. Elle arrivera courant novembre et sera alors responsable de ces activités sur l'école. L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Les APS ont lieu sur l'interclasse de midi (de 12h00 à 12h45 pour les CE2/CM/ULIS et de 13h30 à 14h15 pour les CP, les CE1 et les élèves de maternelle).

Le service de cantine communal :

Pour les repas, il n'y a pas de changement : deux services sont organisés : les enfants de maternelle, CP, et CE1 mangent au premier service de 12h00 à 12h45, les enfants de CE2, de CM1 et CM2 au deuxième service de 12h45-13h à 13h30. Les élèves d'ULIS sont répartis en fonction de leur classe d'âge. Cette année, tous les CE2 déjeunent ensemble.

Responsabilités et surveillance des enfants :

Nous invitons les familles à consulter le tableau des horaires et des responsables, affiché à l'entrée de l'école et sur le site Internet. Ce tableau a été collé dans les cahiers des élèves et signé par les parents.

2-Fonctionnement :

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC : 2 fois 30 min par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves, à partir de la GS.

Les APC auront lieu le lundi et le jeudi de 12h à 12h30 pour les enfants de CE2, CM1, CM2 et de 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP et CE1.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

3 - Sécurité des écoles.

Le Plan Vigipirate impose une grande vigilance à l'entrée des établissements. Ceci explique pourquoi les portes sont fermées et que l'accueil est fait par du personnel de l'école (enseignants, animateurs, ATSEM...).

Entrée des élèves avec de préférence un seul adulte.

Dans la journée, les personnes désirant entrer doivent sonner. Cependant, il ne faut pas hésiter à téléphoner si personne ne vient ouvrir.

Exercices de sécurité :

Evacuation incendie : des exercices sont organisés plusieurs fois dans l'année. L'alerte est donnée par l'alarme incendie.

Le premier exercice d'évacuation de l'année s'est déroulé le 19 septembre (maternelle et élémentaire).

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : pour répondre aux risques majeurs (d'origine naturelle ou technologique...) et aux risques d'urgences particulières (intrusions de personnes menaçantes, attentats...).

Dans le cas d'alerte « risques majeurs » : il est demandé de regrouper les enfants dans un lieu prédéfini et d'attendre les secours (des malles premiers secours sont disponibles dans les différents lieux prévus).

Pour le risque « attentat – intrusion », il est demandé d'organiser un protocole spécial (mise à l'abri des enfants ou évacuation en fonction de l'analyse du danger). Un exercice a eu lieu le 26 septembre. Pour les jeunes enfants, il n'est absolument pas question de parler d'exercice intrusion/attentat. Il s'agit de les exercer à prendre la posture adéquate lors d'une alerte type.

5-Règlement intérieur :

Le règlement intérieur n'a pas été modifié.

Il est reconduit, ainsi que l'avenant concernant les différents temps de l'enfant sur la journée scolaire.

6-LE PROJET D'ECOLE :

Suite à l'évaluation d'école de l'an dernier, le projet devrait être bientôt réécrit. Nous attendons les directives.

Pour nos actions de l'année, nous inscrivons le travail sur les axes du projet académique :

Axe 1 : un parcours scolaire ambitieux pour tous les élèves : maîtrise des savoirs fondamentaux, valorisation des réussites de chacun et confiance en soi.

Axe 2 : une pédagogie numérique au service des apprentissages : enseigner et apprendre avec le numérique

Axe 3 : Vivre ensemble et devenir citoyen : transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement, lutte contre la discrimination dans l'école et avec les partenaires de l'école.

Toutes les actions ne sont pas encore finalisées. Certains projets sont cependant reconduits :

-La poésie sera à l'honneur lors du Printemps des poètes.

- Poursuite de « Silence On Lit ! » sur toute l'école.

-Les classes de cycles 1 et 2 sont de nouveau inscrites au Prix des Incorruptibles. Une sélection de 6 ou 7 livres est proposée suivant l'âge des enfants. L'objectif de l'Association est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection. Les jeunes lecteurs s'engagent à lire les livres, se forger une opinion personnelle de ces différentes lectures et enfin voter pour leur livre préféré.

-L'action « les Grands viennent lire aux Petits » se poursuivra cette année, les classes de cycle 3 viennent lire dans les classes de cycle 1.

-L'**association Ah!**, propose un spectacle à tous les élèves de l'école. Nous finaliserons ce projet début novembre.

-Comme tous les ans, les élèves de CM2 devraient partir en séjour pédagogique (projet à mettre en place).

-La **journée du goût** a eu lieu le lundi 16 octobre.

- « **Ecole et cinéma** » se poursuit en cycles 2 et 3 et « **le cinéma des maternelles** » en cycle1. Ce projet est intégralement financé par l'APE depuis plusieurs années.

-Concernant la citoyenneté, la prise de confiance et l'ouverture, il est proposé aux CM1 et CM2 d'être « Acteurs de la vie de la cité ». Les élèves de CM ont voté pour leurs **conseillers municipaux** : les élections ont eu lieu fin septembre. L'installation du Conseil Municipal des enfants a eu lieu le samedi 21 octobre à 10h30 au Domaine des loges. Toutes les classes (à partir des GS) ont voté pour **les délégués de classes** sur cette même période.

Depuis plusieurs années, le Patronage Laïque, association défendant les valeurs de laïcité propose aux écoles des actions autour de ce thème. Cette année encore, ce sont les lycéens des Grippeaux qui interviendront auprès des classes de CM pour inviter les enfants à réfléchir aux valeurs de laïcité. Le thème choisi cette année n'est pas encore défini.

Dans le cadre de la **lutte contre le harcèlement**, l'école est engagée depuis l'an passé dans le protocole **pHARe**. Les membres de l'équipe sont très vigilants sur ce sujet afin de pouvoir être réactifs si une situation apparaît. Marie Cayre participe à la formation et d'autres personnes ressources ont été identifiées dans l'école. Il y a différents degrés d'action. Nous pouvons avoir le soutien du département.

Au printemps, la **semaine des langues** permettra encore cette année aux parents qui le désirent de venir faire partager leur langue et leur culture aux élèves.

Dans le cadre de la **passerelle petite enfance**, nous espérons pouvoir mettre en place des projets entre la crèche Les Lucioles et les PS

Tous les élèves de l'école sont affiliés à **l'USEP** et pourront participer à des journées sportives entre classes de différents établissements.

L'école est engagée dans **Eco-école**. Les actions de cette année ne sont pas encore développées.

D'autres actions se mettront en place dans les prochaines semaines.

L'équipe continue la recherche de continuité dans les apprentissages et collaboration entre les enseignants (échanges de services seront exposés lors des réunions de classes).

Nous valorisons également l'autonomie des élèves et cherchons à les rendre plus acteurs et plus attentifs à leurs progrès par des évaluations plus explicites. Une attention particulière est portée aux inclusions des élèves d'ULIS et à l'aide d'une adaptation en classe.

Le suivi conjoint avec l'équipe du RASED a pour objectif d'aider les enfants qui ont des difficultés à mieux rentrer dans les apprentissages.

Nous bénéficions maintenant d'un lot de tablettes sur l'école permettant de mener des ateliers dans les classes et de familiariser les élèves avec les outils numériques.

Nous remercions le service informatique qui est réactif à nos demandes.

Fonctionnement de l'école en lien avec les partenaires : Pour une meilleure cohérence entre les différents temps de la journée d'école un ajustement des règles de vie scolaire, périscolaire et de cantine a été réfléchi.

L'équipe éducative qui comprend l'ensemble des partenaires travaille à maintenir un climat scolaire serein.

Afin de répondre à la difficulté scolaire et d'accompagner les enfants et leurs parents vers une meilleure compréhension de l'école et de son environnement, le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est reconduit. Ce dispositif, proposé notamment par la CCPG et par la CAF, a ainsi été proposé à plusieurs familles de l'école. Il y a une capacité d'accueil de 12 élèves et actuellement il y a 9 élèves.

7-Autres actions qui s'inscrivent dans les programmes :

Séances de natation à Gatinéo pour les élèves de Cycle2. Un grand merci aux parents qui s'investissent et rendent ces séances possibles. Les CM bénéficieront également de séances mais sans prise en charge toutefois du déplacement en bus. Les classes bénéficieront de 7 à 10 séances.

Interventions Tennis de table pour les classes de cycle 2.

Rugby pour les classes de cycle 3.

USEP : des rencontres de secteur et des actions départementales auront lieu pour chaque cycle

Génération 2024 : plusieurs classes sont inscrites dans l'école.

8-L 'association scolaire « Club USEP multisport » :

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école. L'affiliation à l'USEP permet notamment de participer aux rencontres départementales et de circonscription, de bénéficier de prêt de matériel, de ressources pédagogiques, de participer à des temps de formation, d'assurer l'association ou l'école avec le contrat proposé par l'APAC assurances, de gérer l'argent à l'école...

L'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de projeter des actions et de les mener à bien (les projets sont discutés en conseils de vie de classe et en conseils de délégués).

Un appel à cotisation auprès des familles a lieu afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année. La cotisation demandée reste la même : 13,00€ pour un enfant scolarisé, 19,00 € pour 2 enfants, 25,00 € pour 3 enfants ou plus.

Le club USEP a permis l'an passé de financer différentes actions, avec l'appui de l'APE et de la communauté de communes.

Danses traditionnelles 3720€ (financé avec l'aide de l'APE)

Radio Gâtine 920€

Sorties aux Tumulus de Bougon et Nombres du monde 994€

Classe découverte (Préfailles) 6144€ (financé avec l'aide de l'APE et de la CCPG)

Cotisations USEP 2089,25€

Abonnements et adhésions diverses 472€

Coopérative des classes 842,74€

Dépenses diverses (jeux, livres, ...) 922,18€

Interventions Tennis de Table 252€

Gym petits 140€ + bus 980€

Transports (sorties, spectacles) 1452€

Prix des Incorruptibles 1100€

Spectacles 1160€

9-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École :

Les élections ont donc eu lieu le 13 octobre 2023.

Voici le taux de participation : 39.30 (contre 45,45%)

Il y avait ainsi 341 électeurs. 134 ont voté et 13 en utilisant le bureau de vote ouvert de 8h30 à 12h30.

Pour les élections de l'an prochain, il est décidé par les membres du conseil d'école de n'ouvrir que le vote par correspondance.

Les parents élus proposent de réaliser un trombinoscope pour différencier les représentants des parents d'élèves et l'APE. Nous pouvons également rajouter les prénoms des enfants de ces représentants. Nous proposons également de rappeler les missions de ces personnes.

10-Autres points :

Santé : En cas de nécessité de traitement médical sur l'année scolaire, un **PAI** doit être élaboré avec le médecin de famille (demander les formulaires à la directrice).

Absentéisme : La scolarité obligatoire commence en PS. **Il est impératif de prévenir, par mail de préférence ou par téléphone, pour avertir d'une absence dès le matin.** Un avis dans le cahier au retour de l'enfant permet de garder trace des raisons de l'absence. **Pour une absence prévue, un mot dans le cahier avant l'absence est demandé.**

Téléphones portables : Ils sont interdits dans les écoles, collèges et lycées (pour les élèves). Aussi, si pour un besoin impératif, vous désirez que votre enfant en dispose à la sortie des classes, nous vous demandons de bien vouloir nous le donner à l'entrée à l'école, dans une pochette au nom de l'enfant. Il sera rangé dans le bureau de direction et redonné à l'élève à sa sortie de l'école.

Vêtements : il est impératif de noter le nom de l'enfant sur les vêtements (surtout manteau, gilet, pull, écharpe...). Tous les ans, de nombreux vêtements restent sans être réclamés...

Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.

La ponctualité à l'école est indispensable.

Rappels urgents : attestations d'assurances (responsabilité civile et individuelle accident). Un rappel sera lancé après les vacances pour les familles concernées.

Participation à la vie de l'école : Tout au long de l'année, nous invitons les parents à nous accompagner et à participer à des sorties, des journées sportives.

Merci de votre engagement à nos côtés.

11- AEPS – APS :

La Communauté de Communes Parthenay Gâtine organise l'accueil garderie (AEPS) et un accueil périscolaire APS Activités périscolaires sur la pause méridienne (7ème année). Ces accueils ont vocation sociale mais aussi éducative. Ils répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT, consultable en garderie). C'est un lieu de détente, de loisirs, d'activités, de repos dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire soit du retour en famille. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés.

Les règles de fonctionnement peuvent être consultées sur place (demander à la directrice périscolaire).

Des permanences devraient être tenues.

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant sur ces temps périscolaires merci de remplir la **fiche d'inscription ou d'en faire directement la demande auprès du service.**

12-Questions diverses :

Des parents d'élèves s'inquiètent de la circulation des élèves en vélo, avant l'entrée en classe et à la sortie de l'école, qui ne sont pas toujours attentifs aux dangers de la route.

travaux :

Toutes les demandes sont sur MAINTI4, certaines depuis quelques jours, d'autres plusieurs mois, logiciel mis en place depuis 1 an pour faciliter les demandes des écoles.

- Suite à l'ouverture de classe, le dispositif UPE2A est désormais dans le bâtiment élémentaire, dans la petite salle à côté de la salle des maîtres. Ces deux espaces (petite salle et salle des maîtres) ne disposent pas de verrous comme les autres classes. Nous demandons en urgence l'installation de deux verrous afin de respecter le protocole du PPMS attentat-intrusion
- Des porte-manteaux sont en attente d'installation depuis mai dernier (pour être mis dans la cour du bas)
- Dans la classe de CP-CE1 de madame Garnier, une poignée de fenêtre reste bloquée
- Devant le RASED, il a été demandé il y a plusieurs mois (avec une relance en début d'année) de désherber. Le bâtiment semble abandonné (dixit parents d'élèves des autres écoles). De plus, les herbes ont eu odeur nauséabonde en cas de pluie.
- Refaire une pancarte pour indiquer l'entrée du RASED (l'actuelle est décolorée par le soleil et illisible), les parents ne savent pas toujours où trouver le RASED lors des réunions.
- Les gouttières semblent bouchées et débordent fortement en cas de pluie.
- Le grillage de la cour maternelle doit être déplacé pour permettre l'accès à l'herbe. Avez-vous une date pour les travaux ? Octobre ou Décembre ?
- Dans la cour élémentaire, l'espace avec les anciens jeux de cour continue à s'abîmer. La bâche se détache maintenant et se répand dans la cour.
- Nous redemandons une nouvelle fois la réfection de la salle des maîtres avec notamment un point d'eau.
- Ainsi que la peinture des classes élémentaires.

L'équipe tient à signaler que les travaux demandés dans les toilettes depuis 2014 ont été réalisés : une porte

protège désormais l'intimité entre les sanitaires filles et garçons. Cette surprise de rentrée a ravi les élèves.

Madame Chida présente les projets de la CCPG :

-Dispositif NEFLE : si l'école dépose un projet, la commune peut participer financièrement.

-Emmanuel Sybilleau : participe au repas que les enfants vont manger jeudi.

-J.O. 2024 : un partenariat avec le Cap Vert est en place. Une flamme olympique circulera dans les écoles du territoire et sera présente sur l'école pendant une semaine. Des activités seront mis en place avec le périscolaire sur ce sujet.

Enfin, après les vacances d'octobre, l'école bénéficiera d'un service civique. Ses missions seront construites au fil des semaines. Elle aidera au moment de la sortie des classes, pour ouvrir la porte de l'école et pourra également aider dans les classes.

À Parthenay, le 17 octobre 2022

En remplacement de la Directrice


Julie Timorès

Représentante des Parents d'Elèves

Madame Boche

Élue chargée des
Affaires Scolaires

Madame Chida


ECOLE GUTENBERG
10 rue Gutenberg
79200 PARTHENAY
05 49 64 04 25



